

## 1. Accueil et adoption de l'ordre du jour

Après le moment de partage et de collation dans le hall de la Maison de Commune et le culte à l'église qui a vu l'installation de Christine Courvoisier et le retour de la visite d'église P&S, les membres de l'Assemblée Régionale ont entamé leur débats dans la salle communale à 20h30.

Après avoir remercié toutes les personnes qui ont mis en place l'accueil chaleureux à Lavigny en ce soir d'automne pluvieux, et en préambule, **le Président**, Michel Durussel, annonce une modification de l'ordre du jour. Le point 8, Message d'un membre du Conseil Synodal, se fera directement après son adoption, car le délégué présent, M. Jean-Michel Sordet, doit rejoindre une autre assemblée. Il remplace Mme Dépraz, retenue pour cause de maladie.

L'ordre du jour ainsi modifié est accepté tel que présenté.

1. Accueil
2. Message d'un membre du Conseil Synodal
3. Parole à la paroisse de L'Aubonne
4. Appel et installations
5. Adoption du PV de l'AR du 9 mars 2016
6. Information sur les projets 2017 des services communautaires FA et PS
7. Information sur la motion Wyssa (futurs contributions des paroisses)
8. Budget 2017 (documents annexés)
  - Introduction du Conseil Régional*
  - Rapport de la Commission de gestion et des finances*
  - Débat et adoption du tableau des contributions des paroisses*
  - Débat et adoption du budget*
9. Informations du Synode
10. Informations du CR
11. Divers et propositions individuelles
12. Prière finale par un ministre de la paroisse de L'Aubonne

## 2. Message d'un membre du Conseil Synodal

**M. Sordet** se réjouit de sa présence parmi nous et nous apporte les salutations de Mme Dépraz. Puis il nous fait part des festivités du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme commencées quelques jours plus tôt à Lausanne et dans les églises en lien virtuel avec l'église St-François pour le culte de lancement. Il nous relate aussi la belle exposition du Pasteur Vez, « 1517-2017 Le selfie des protestants ». Il explique les difficultés financières et de repourvues ministérielles que doit aborder l'EERV. Jusqu'en 2025, il est prévu que la part réformée de la subvention cantonale diminue en fonction de l'équilibrage des postes avec l'Eglise catholique. Le Conseil synodal publiera un rapport prospectif sur la question début 2017. Il sera débattu au Synode en mars 2017 et débouchera sur un rapport décisionnel en novembre 2017 ou mars 2018. D'autre part, la pyramide de l'âge des ministres montre que le nombre de ministres âgés est plus important que le nombre de jeunes ministres. Cela induit des difficultés financières et humaines. « Soyons lucides : nous avons un urgent besoin d'une plus forte mobilisation des laïcs autant au niveau du témoignage que du travail au sein de la communauté et de sa conduite si nous voulons continuer d'accomplir notre mission au service de tous. » Tel est le message du Conseil Synodal en cet automne 2016 qui voit une Eglise « autrement », ce autrement étant plus qualitatif que quantitatif, une Eglise qui appelle à la conviction, au témoignage et à la solidarité. « Ecclesia reformata semper reformanda » « Oser penser, pouvoir agir, aimer croire », tel est le slogan du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme.

L'intervention intégrale de M. Sordet, avec graphiques et tableaux explicatifs, se trouve sur le lien internet suivant : [http://eerv.ch/files/flash/no242/161108\\_info\\_cs\\_ar.pdf](http://eerv.ch/files/flash/no242/161108_info_cs_ar.pdf)

### 3. Parole à la paroisse de L'Aubonne

Mme **Geneviève Grin** prend la parole pour nous présenter sa paroisse.

« A la suite du travail que notre conseil élargi a fait avec le consultant Eric Jaffrain, nous développons notre vie de paroisse selon les axes que nous avons choisis, à savoir : Créativité, Dynamisme, Spiritualité et Solidarité. Et notre slogan " osons vivre notre foi" nous emmène à sortir des murs de nos Eglises et à rejoindre les gens dans leur quotidien. Cette année pour la première fois, nous avons participé à Aubonn'apéro, une grande première pour notre paroisse. Nous avons animé la dernière de ces soirées conviviales qui se déroulent tous les vendredis d'été sous les halles. Cette expérience a connu un fort beau succès. L'ambiance était sympathique et par moments enthousiaste grâce au groupe de gospel AWAKEN PRODUCTION qui a mis le feu à un public venu en nombre tout en apportant un témoignage intense. Entre 80 et 100 personnes, proches ou à distance de la paroisse, se sont arrêtées sous les halles pour participer à l'événement. Au point que nous avons dû nous réapprovisionner plusieurs fois en boissons pour faire face la demande.

Autrement dit : voilà une première qui réclame des suivantes...

Concernant nos cultes, depuis la reprise de cet été, nous avons mis sur pied 1x par mois un Espace souffle à Buchillon le vendredi en fin de journée et un culte Garderie suivi d'un apéro à Lavigny. Nous avons déjà tous les deux mois un Kids'culte à Montherod et un culte Gospel à Bougy-Villars et chaque mois un Rhythm'n culte à Etoy. Nous aimerions que chaque village ait une spécificité afin que les gens puissent choisir d'aller selon leur envie de célébration. Si toutes les formes nouvelles de célébration n'ont pas encore trouvé leur "public", certaines d'entre elles ont permis de réunir une assemblée nettement plus fournie qu'à l'ordinaire.

Nous avons aussi changé notre façon de travailler en conseil de paroisse puisque le bureau formé de la Présidente, de la vice-présidente, d'un pasteur et du secrétaire se charge de toute la partie administrative. Le conseil de paroisse élargi de quelques personnes avec les ministres se sont répartis dans différents groupes: spiritualité, communication, solidarité-accueil et événements. Ces groupes se réunissent, s'organisent et mettent sur pied les différents projets et activités .

Un groupe de prieurs-veilleurs a aussi été mis sur pied avec la responsabilité de prier et de veiller à ce que la paroisse suive sa vision. Nous nous rencontrons 4x par année tous ensemble afin de transmettre ce qui se passe dans les groupes, nous parlons du budget et des comptes et c'est aussi l'occasion, de faire un retour sur ce qui a été vécu (fête de paroisse ou autres activités)

Pour ma part, j'ai beaucoup de plaisir à faire partie de ce conseil, c'est enrichissant de réfléchir toute une équipe ensemble pour la vie de la paroisse et avec les mêmes buts. »

Le président remercie Mme Grin puis passe la parole à Mme André, vice-présidente, pour l'appel.

### 4. Appel et installations

37 délégués sur 43 sont présents, le quorum est atteint.

**Le président** procède à l'installation de trois nouveaux délégués selon les usages en vigueur. Il s'agit de Mme Céline Michel, diacre à Gimel-Longirod, de M. François Maendly de Lonay-Préverenges-Vullierens et de M. Jean-Daniel Etter, de la paroisse Morges-Echichens. « Servez avec joie et simplicité, audace et enthousiasme afin de montrer que le règne de Dieu est présent dans ce monde. » Tels sont les mots du président à l'intention des délégués sur lesquels il invoque ensuite la bénédiction divine.

Deux scrutateurs sont nommés. Mme Roulet et M. Burnand s'avancent pour cette tâche.

### 5. Adoption du PV du 9 mars 2016

**Le président** s'enquiert d'abord de savoir auprès du Conseil Régional, selon la décision prise lors de la dernière assemblée, quand aura lieu le versement des CHF 13'000 aux paroisses en difficulté.

**M. Allenspach**, trésorier, confirme que les présidents et trésoriers paroissiaux ont été consultés lors de la séance d'octobre et que le CR prendra une décision fin novembre, selon l'agenda prévu.

**Mme Clivaz** signale une erreur à la page 1 : M. Jean-Daniel Etter n'a pas été installé lors de la dernière séance, car il était absent.

Le procès-verbal, ainsi modifié est accepté à l'unanimité. La secrétaire est remerciée pour son travail.

### 6. Information sur les projets 2017 des services communautaires FA et PS

Mme Sonia Estoppey nous informe des futurs camps de jeunes. Celui de février aura lieu juste après Noël suite à des demandes de disponibilités de dates. Le projet Mozambique est bien en route et le camp d'avril se prépare déjà. Le budget de ce Service se fait de la manière la plus équilibrée possible. Il est à noter que le projet « Cuvée de la Réforme » faisant partie de la formation d'adultes dispose d'un budget séparé car il est spécifique. Ses montants importants ne concernent pas le ménage courant de ce service communautaire.

Après avoir remercié le CR pour le rapport qu'elle a transmis à l'Assemblée au cours de la célébration précédant ces débats, **Mme Kummer** nous fait part des activités du Service Présence et Solidarités. Elles sont dans la continuité de ce qui a été mis en place ces dernières années.

Les « Rencontres Chouettes » du mercredi après-midi sont une expérience très positive et qui ne demandent qu'à être poursuivies. Le Service assure une permanence sociale également le mercredi après-midi. Celles-ci sont complétées par des visites à domicile ou dans une salle de l'EERV de notre région assurées par Mme Anita Baumann.

Il est à relever que, suite à la mise en place d'une charte, les demandes financières se sont stabilisées.

Mme Kummer renouvelle l'appel pour des sacs de couchage, des couvertures, des habits chauds et des chaussures, surtout pour messieurs, qui sont à apporter au secrétariat paroissial Place de l'Eglise 3 à Morges le mercredi en début d'après-midi. Elle se déplace aussi pour aller chercher ce matériel à domicile.

Concernant l'aumônerie, Mme Baumann continue à assurer ce service dans les EMS de la région, qui comprend des célébrations œcuméniques, des visites régulières, des groupes de paroles et des services funèbres.

Les rencontres Clin d'œil se poursuivent. Elles sont principalement destinées aux proches des résidents d'EMS. La question du rôle et de la place à jouer de l'accompagnement spirituel des proches aidants a été abordée par les organisatrices de ces rencontres. Elles remarquent que les EMS ont mis en place des chartes des proches aidants suite à des exigences cantonales. La dimension spirituelle n'y est pas mentionnée et le groupe des rencontres Clin d'œil n'a pas été contacté malgré leur visibilité. Les aumôniers et l'animation spirituelle des EMS ne sont pas vraiment informés de ce nouveau concept. M. Follo pense que l'action « Clin d'œil » a tout son sens pour explorer et mettre en valeur les ressources spirituelles des proches aidants.

Le groupe désire se faire connaître des aumôniers et les rencontrer afin de devenir des partenaires actifs. Cela prendrait toutefois du temps et exigerait des pourcentages supplémentaires de présence.

La soirée « Noël ensemble » à Aubonne le 24 décembre sera renouvelée en partenariat avec les autres églises. La collaboration œcuménique avec St-Vincent de Paul est toujours active et valable pour 2017.

Le groupe « Action Solidarité Morges », qui vise à coordonner les actions solidaires de la région, fonctionne bien : 45 personnes de la région se sont engagées à soutenir des migrants.

Les actions de parrainages qui rassemblent les églises, les autorités et la société civile pour l'accompagnement des migrants sont portées par Mme Baumann pour l'église réformée, et par Mme Gariazzo pour l'église catholique. Elles rendent d'abord visite aux personnes intéressées avant de leur proposer un parrainage.

Mme **Marianne André** aimerait savoir où en est la démarche de reconnaissance des rencontres Clin d'œil dans les EMS. **Mme Baumann** précise que tous les EMS sont au courant de cette action, mais que tous ne les ont pas contactées. Certains écartent volontairement la dimension spirituelle des proches aidants.

A la question de **Mme Busslinger** de savoir si la démarche de prendre soin des proches aidants vient des autorités cantonales (Conseil d'Etat) ou de la direction des EMS, **Mme Kummer** répond que c'est une décision cantonale. **Mme Busslinger** ne s'étonne donc pas de la volonté de rester laïc.

**Le président** constate avec reconnaissance tout le travail mis en place et effectué par les services communautaires en si peu de temps et apporte ses vœux pour une bonne suite des activités.

## 7. Information sur la motion Wyssa (futures contributions des paroisses)

**Le président** précise que c'est une motion qui a été présentée au Synode et qui demande de revisiter les contributions paroissiales.

**Mme Busslinger** explique que c'est un important rapport auquel a participé Mme Myriam Zürcher et qui mérite d'être salué pour son sérieux et sa recherche de solutions concrètes au problème des paroisses rencontrant des difficultés à payer leur contribution. Il sera discuté au Synode lors de sa séance du 10 décembre. L'idée de ce projet est de proposer une solidarité inter-paroissiale au niveau cantonal. Le projet du Conseil Synodal de mettre en place des contributions solidaires n'a pas marché, car la grosse surprise a été de constater que la moitié des paroisses vivent une situation difficile, un quart très difficile et le dernier petit quart sont à l'aise (3 paroisses). La COFIN dont fait partie Mme Busslinger a de la peine à déterminer clairement les paroisses qui ont besoin d'aide et celles qui vont bien. Elle demande des « vrais chiffres » en lieu et place de pourcentage, car il n'existe aucune extrapolation financière réelle. Certaines paroisses ne mettent pas tout dans leurs comptes, par exemple les soutiens qu'elles reçoivent de fondations ou d'associations. Ce projet sera mis en place pour le budget 2018.

Elle met en garde de ne pas mettre en place des associations de soutien qui permettent aux paroisses de mettre de l'argent de côté et de ne pas le montrer dans les comptes. La thèse principale du CS est de réduire les coûts et de pratiquer l'entraide au niveau des paroisses qui vivent des difficultés, et surtout de faire remonter notre « passion » dans la société civile afin qu'elle nous soutienne.

On doit augmenter le chiffre d'affaire pour soutenir les projets d'Eglise. En comparaison, une église évangélique de la région lausannoise qui compte 350 familles a un budget annuel de CHF 650'000 depuis 15 ans, ce qui correspond à CHF 1860 en moyenne par famille.

## 8. Budget 2017

Le président remercie d'abord M. Allenspach et Mme Guex pour l'établissement du budget 2107. Il signale qu'il a été tenu compte de présenter celui des Services communautaires en fonction des projets (enfance-éveil à la foi, catéchisme, camps, jeunesse, adultes-aînés, aumônerie, présence et solidarité, mission-migrants, EMS, écoute et accompagnement) et non plus d'après les différentes paroisses. Ceci le rend beaucoup plus lisible. On ne votera pas sur ces budgets-là, mais uniquement sur celui des comptes généraux et celui des contributions paroissiales.

### Introduction du Conseil Régional

**Walter Allenspach**, trésorier, indique que le résumé du budget a été structuré différemment en raison du projet de la Cuvée de la Réforme (charges exceptionnelles de CHF 30'600) qui se trouve sous Information et dialogue, en page 2. Les services communautaires sont présentés après avoir déduit les contributions à ASPIR et St-Vincent de Paul. Cela laisse CHF 1'700 à la Région pour le poste Présence et Solidarités.

Ce budget est équilibré, les salaires, charges et loyers sont stables. Les contributions des paroisses au Canton se maintiennent à CHF 400'000, ceci tant que le nombre des paroissiens ne change pas... On remarque de petites variations d'une paroisse à l'autre depuis l'année dernière. Certaines paient CHF 80 en moins et d'autres CHF 1'000 en plus. Il est cependant à relever que le nombre de paroissiens de la Région a diminué de 600 personnes.

La confection de 2000 bouteilles pour le projet de la Cuvée se monte à CHF 10'200. La communication, les flyers et affiches à CHF 2'100. La vente des bouteilles devrait nous apporter CHF 18'000 et les dons et participations diverses CHF 12'600. Ceci fait un budget total de CHF 30'600, incluant CHF 18'300 de charges pour les animations diverses (intervenants, dégustations, repas). Des bouteilles seront dégustées lors des animations, donc « offertes ». Toutefois, le prix des bouteilles sera raisonnable et bien sûr aligné sur celui des bouteilles vendues par les vigneron de la région, afin de ne pas créer une concurrence déloyale.

Le CR est satisfait de présenter un budget équilibré pour les camps de jeunesse, ce qui n'est pas le cas dans toutes les Régions du canton. Le budget adultes-aînés présente un bénéfice d'environ CHF 1'000. Cette somme sera affectée à des efforts de publicité. Le budget Présence et Solidarités est déficitaire par nature. Les frais généraux y sont toutefois modérés.

**Le président** constate avec reconnaissance qu'un rodage se fait dans l'établissement des budgets et que cela semble plus aisé de les établir qu'auparavant. Aucun délégué, ou paroisse ne lui ayant fait part de remarques ou questions dans le délai imparti, il donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion et des finances pour la lecture de son rapport.

### Rapport de la commission de gestion et des finances (extraits)

**M. Michel Barbay**, au nom de la Commission composée de Mmes Claudine Masson Neal, Magali Roulet et Myriam Zürcher, se réjouit de la nouvelle présentation des activités du catéchisme qui permet une meilleure lisibilité. La commission et le trésorier remarquent toutefois que le fonctionnement de ce dernier sera difficile à maintenir si le nombre d'inscriptions des catéchumènes se réduit encore. Il attire l'attention de l'Assemblée sur le budget conséquent, selon eux, de la Cuvée de la Réforme. Mais du moment que ce projet a reçu un bel accueil et que le budget a été établi avec prudence, la commission accorde sa confiance et souhaite une pleine réussite à cette grande cuvée. Au sujet des contributions des paroisses, la Commission se demande si la couverture du fonctionnement de CHF 45'000 pourra être maintenue à moyen terme.

En conclusion, elle propose à l'assemblée d'accepter le budget présenté par le Conseil Régional.

### Débat et adoption du tableau des contributions des paroisses

**Le président** ouvre la discussion concernant le tableau des contributions paroissiales au Canton et à la Région, et notamment de savoir comment aménager cette part solidaire de CHF 9'000 à la Région.

La parole n'est pas demandée. Il passe donc au vote.

Le vote du tableau des contributions des paroisses 2017 du 26 septembre 2016 est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention.

La discussion est ensuite ouverte pour les budgets des Services communautaires.

**Le président** résume brièvement les résultats pour ces Services : Présence et Solidarités présente des charges pour CHF 11'700 en raison de notre soutien (de CHF 10'000) à St-Vincent de Paul et ASPIR et Formation et accompagnement un bénéfice de CHF 400.

**M. Müller** se réjouit de l'équilibre présenté dans les budgets en question et aimerait savoir dans quel sens «le niveau des contributions des participants est à revoir » ? A la hausse ou à la baisse ? (Commentaires du budget, p.3, dernier paragraphe de SC Formation et accompagnement)

**Le trésorier** répond en estimant que, au vu de la qualité de certains cours proposés, il est tout-à-fait envisageable d'en augmenter le prix d'inscription.

Il précise encore que le voyage au Mozambique ne figure pas dans ce budget, car c'est la Région 1 qui se charge de l'établir. Ceci afin de garder un budget équilibré.

**Sandro Restauri** nous informe que le budget pour ce voyage se monte à CHF 68'500 et que la recherche de fonds, prévue d'ici l'été prochain, est de CHF 17'000. CHF 5'000 sont en attente de dons par les Eglises et institution dont DM échange et mission. C'est effectivement un voyage qui concerne deux Régions (Morges- Aubonne et La Côte) et qu'il est plus aisé d'en gérer la comptabilité à un seul endroit.

### Débat et adoption du budget

**Mme Buser** aimerait savoir si les CHF 1'500 budgétés pour les frais de collation et repas correspondent réellement à agrémenter les deux assemblées régionales ordinaires. Elle trouve cette somme élevée (Chancellerie et finances, cpte 47505 ; Commentaires p.2, deuxième partie) Quelles autres collations se trouvent dans ce poste ?

Le Conseil Régional répond que les deux réunions des présidents et trésoriers paroissiaux, ainsi que des séances avec le CSC FA figurent dans ce compte.

**Mme Buser** demande si les paroisses recevant l'AR envoient une facture au trésorier ou reçoivent un budget fixe pour la préparer.

**François Paccaud** informe que le CR indique un montant par rapport au nombre de personnes estimé et cela donne à la paroisse une somme indicative pour ses achats. Les dépenses 2015 étaient de CHF 1'082 pour ce poste.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote.

Le budget 2017 est accepté à l'unanimité, sans abstention, ni refus.

Le trésorier et la caissière sont remerciés pour leur travail.

## 9. Informations du Synode

**Mme André**, vice-présidente, donne la parole à **Mme Estoppey** qui nous fait part de ce dernier Synode « pas très agréable » selon elle.

« Au début du Synode, les délégués ont accueilli M. Eugenio Bernardini, président du Conseil exécutif de l'Eglise vaudoise du Piémont. Il a parlé de « mots nouveaux et efficaces pour une Eglise ouverte, tolérante et engagée à l'occasion du lancement de l'anniversaire de la Réforme ». Toutes les églises ont les mêmes problèmes. Son discours était très intéressant, il a ensuite donné encore conférence à St-Laurent le soir même.

Le budget déficitaire de plus d'un million de l'EERV a donné beaucoup de discussions et la commission des finances en a demandé une diminution de CHF 300'000 avant le 10 décembre, date de la prochaine réunion, en privilégiant les économies sur les postes non-salariaux. Ce point a été voté par les délégués. Les diapositives présentés montrent une pyramide des âges des ministres pas tendres avec le budget et les chiffres montrent par exemple un budget de CHF 750'000 pour 10 mois de stage pour 17 stagiaires. Ce sera peut-être 13 et non 17. Le canton « n'a pas un excès de charges, mais un manque de recettes » selon les mots de Xavier Paillard. (Mme Estoppey se souvient des mots de Xavier Paillard qui disait que « les camps de KT devraient être bénéficiaires ».) Les délégués ont senti que les paroisses étaient visées...

Xavier Paillard constate que seule la paroisse de L'Aubonne a changé sa façon de faire avec une certaine efficacité après avoir fait appel à ses services, mais au départ il y avait aussi beaucoup de volonté de changer !

Les lieux phares de St-François et la Cathédrale présentent un équilibre financier, alors que St-Laurent est dans les chiffres rouges, en raison des nombreux musiciens engagés et autres frais. L'Eglise possède encore des fonds sous forme de titres et de bâtiments. La question est de savoir s'il faut les vendre pour les réaliser et diminuer le déficit. Il y a aussi le prêt de un million aux Terreaux. M. Sordet parle de prendre un prêt à court terme pour le déficit de cette année, ce qui est un peu dérangeant. La situation est quelque peu préoccupante.

« Ce qui fait l'Eglise, ce sont les paroisses et les paroissiens » sont les mots entendus. La lisibilité est toutefois quelque chose de cher, mais un sujet de discussion.

Un jeune ministre de Lavaux, Benjamin Corbaz, a été élu en tant que suppléant à la Commission de consécration, ce qui est une bonne chose. La Commission de médiation, qui s'appelle dorénavant Commission des litiges, comprend 5 élus et 5 remplaçants, qui sont des ministres, des juristes et des laïcs nommés à une proportion définie. Une ancienne ministre de Perroy, Sarah Isaline Golay vient d'y être élue à l'unanimité. Un monsieur du CICR qui semble avoir un profil intéressant et non-délégué au Synode en fait aussi partie.

Le Synode a voté une subvention de CHF 200'000 à l'Espace culturel des Terreaux.

Une nouvelle Convention collective de travail discutée entre la Ministérielle, le Conseil synodal, l'Association des laïcs salariés a été votée. D'anciens articles sont discutables selon un délégué juriste. Toutefois, cette convention de travail est meilleure que le Code des Obligations. L'écart de salaire entre les diacres et les ministres va diminuer.

La Faculté de théologie comprend 30 personnes en bachelor, ce qui est réjouissant. Avant, 50 jeunes en tout étaient en formation. Est-ce le signe d'une relève ? Le Synode a voté de ne pas supprimer l'offrande annuelle pour les bourses de la faculté de théologie. M. Pierre-Yves Brandt, ainsi que tout le staff, est à disposition pour venir présenter la faculté et son organisation dans les paroisses, lors d'un culte par exemple.

La FEPS a édité une brochure gratuite simple pour aider à la lecture de la Bible. »

**Le président** remercie Mme Estoppey et ouvre la discussion.

En complément d'information, **Mme Busslinger** nous informe que la subvention 2017 allouée à l'Espace culturel des Terreaux sera la dernière sous la direction de M. Chollet, puisque celui-ci part à la retraite. Au printemps 2017, le Conseil synodal devra présenter au Synode un rapport pour la suite de cette institution, sachant qu'une saison théâtrale se prépare 18 mois à l'avance. Les CHF 200'000 de subvention ont provoqué moins de remous que d'autres fois.

**François Paccaud** s'assure que l'Assemblée ait bien compris que le budget fortement déficitaire de l'EERV est notamment dû aux nombreux départs à la retraite de ces 3 à 4 prochaines années et au fait que l'ORH a décidé de diminuer ce choc qui nous attend en embauchant plusieurs jeunes pasteurs maintenant. Ceci diminuera le risque de pénurie, et sera compensé par des économies sur les salaires plus tard.

**M. Müller** se demande, en complément de la motion Wyssa, si un plan comptable commun aux différentes Régions du canton est prévu afin de permettre de supprimer certaines dissimulations au niveau des comptes, et de pouvoir ainsi consolider ceux-ci de manière cohérente. Il aimerait aussi connaître où en est la négociation avec l'Etat pour la prochaine subvention de la période 2019-2025.

**Mme Busslinger**, en tant que membre de la COFIN, répond qu'un toilettage, ou uniformisation du plan comptable est demandé par les paroisses depuis 3 ans, et que cela semble « être l'arlésienne » ou « le jeu du chat et de la souris ». Cela est repoussé et elle se demande quand ce sera empoigné et mis sur la table. Elle remarque toutefois que ce n'est pas simple car certaines paroisses ne sont pas du tout prêtes à remettre en question leur plan comptable et que celles-ci ne se gèrent pas de la même manière que l'EERV.

La recherche de solutions à ce niveau-là se fait de manière très prudente.

Quant à la convention de subvention renouvelée l'an dernier pour les 5 prochaines années, elle relève que celle-ci n'est pas du tout encore à l'ordre du jour en raison des futures élections cantonales vaudoises. On n'aura aucune nouvelle avant fin 2017. Si toutefois l'Eglise anglicane et les catholiques chrétiens qui ont déposé une demande de reconnaissance sont reconnus et que notre subvention est drastiquement diminuée, on devra réellement réfléchir à une toute nouvelle structure d'église.

**M. Courvoisier** aimerait savoir, par rapport au déficit de 1 million annoncé à l'EERV, sur quel type de poste seront réalisées les économies (secrétariat, autre.. ?)

**Mme Busslinger** explique que la diminution de charges de CHF 300'000 proposée par la Commission des finances est du ressort du Conseil synodal et que c'est à lui de faire des propositions de réduction des coûts. La COFIN n'intervient pas dans ce travail de reconsultation des 50 pages du dossier du budget de l'Eglise. L'importante augmentation des charges en dehors de la masse salariale semble être due au Jubilé de la Réforme selon elle.

## 10. Informations du CR

**Mme Busslinger** fait part de la reconnaissance et de la fierté du CR au sujet des paroisses de la Région pour leur travail quotidien et solidaire représenté par toutes les activités mises en place en faveur de l'annonce de l'Evangile et de la vie de l'Eglise réformée vaudoise.

Elle relève la collaboration de deux équipes de ministres, de plusieurs bénévoles et des églises partenaires pour la mise sur pied des Kids Games de l'été 2016 qui ont rassemblé plus de 200 enfants à Apples et à Préverenges. Ce fut une très belle semaine nourrie du message de Jésus le matin et de jeux formant à la coopération l'après-midi.

Malgré certaines difficultés, le CR est parvenu, ensemble et solidairement avec la Région, à honorer ses engagements financiers en faveur de la vie de l'EERV. C'est une fierté légitime.

**François Paccaud** nous informe qu'une bonne vingtaine de vigneronns a offert du raisin de qualité pour la Cuvée de la Réforme. 2000 kg de chasselas vont permettre de produire 2000 bouteilles de vin blanc (1000 étaient prévues). Les quantités pour le rouge ne sont pas encore connues, mais elles risquent d'être supérieures aux prévisions, ce qui donnera environ 3000 bouteilles en tout (2000 étaient prévues).

25 manifestations sont agendées chez des vigneronns et dans d'autres endroits autour du message des Réformateurs et du monde viticole. Le directeur de la Cave de la Côte (Uvavins) dit apprécier ce projet car c'est un partenariat intéressant et encourageant avec les vigneronns engagés.

Cette collaboration offre la chance de partager le message de l'Évangile et les valeurs protestantes avec un public, espérons-le, non-pratiquant qui sera invité à découvrir le concept. La fabrication du vin étant assurée, il reste un grand effort à fournir au niveau de la communication, de l'information et de l'invitation du public aux animations proposées. Le CR a besoin de relais à ce niveau dans les villages pour faire passer l'information dans les bureaux ou bulletins communaux où auront lieu les manifestations, ainsi que pour l'affichage public et privé (commerces, etc).

Une présence sur un stand lors de un ou plusieurs marchés à Morges sont aussi prévus, ainsi qu'en des lieux propices que les délégués peuvent suggérer au CR. Les places pour les deux grands marchés de Morges du printemps et de l'automne sont réservées. Il est plus agréable et porteur d'être plusieurs sur un stand, donc annoncez-vous ! M. Paccaud met une liste d'inscription à disposition des délégués qui veulent s'engager à faire de la publicité pour le projet. Il rappelle que c'est une belle occasion d'échanges.

**Sandro Restauri** se réjouit des 3 visites d'églises qui ont eu lieu dans les paroisses du Pied du Jura, de St-Prex-Lussy-Vufflens et dans le Service communautaire Présence et Solidarités. Ce sont l'occasion de rencontres avec les partenaires sur le terrain et de sentir le pouls de la vie de la Région. En 2017, les paroisses de L'Aubonne, Gimel-Longirod et Morges-Echichens seront visitées par le CR, visites qui se terminent par un culte ou une assemblée paroissiale, moment durant lequel le CR donne un rapport valorisant de ce qu'il a vécu dans la paroisse.

**Mme Busslinger** réitère l'annonce de recherche d'un membre pour le CR, idéalement un secrétaire pour la prise des PV, mensuellement le mercredi matin, afin de soulager M. Restauri qui assume cette tâche en plus de son rôle de vice-président. Merci d'en parler en paroisse !

**M. Paccaud** informe de la venue de deux à trois stagiaires pour une formation de 18 mois dans diverses paroisses de la région.

En raison des difficultés financières de l'EERV, il ne sera plus possible de salarier des pasteurs remplaçants. Ce sont déjà des vicaires retraités qui sont engagés pour occuper un poste vacant. D'autres solutions doivent être trouvées. Le CR y travaille ces jours afin d'anticiper cette situation délicate et des informations seront transmises à l'AR du printemps.

**M. Burnand** demande si, en raison des futurs et nombreux départs à la retraite, il ne sera pas possible de puiser dans ce vivier de gens qui ne vont pas tourner le dos à l'église subitement.

**F. Paccaud** lui répond que cela risque d'être problématique en terme de financement. Les vicaires retraités sont salariés en complément de leur caisse de retraite.

**M. Burnand** se pose la question d'un dogme à remettre en question à ce sujet.

**Claude Busslinger** complète en affirmant que, souvent, les pasteurs fraîchement retraités désirent vivre une ou deux années sans activités ecclésiales, afin « de voir autre chose », selon son appréciation personnelle.

**M. Paccaud** estime que le changement dans la manière de voir le travail qui, jusqu'à maintenant, avait des frontières bien définies, amènera plus de porosité entre les postes et/ou les paroisses, ceci afin d'avoir plus de souplesse dans les remplacements.

## 11. Divers et propositions individuelles

**F. Burnand** s'étonne du prix de revient assez cher selon lui, pour la production d'une bouteille de vin (5.35 frs selon ses calculs) et demande si ce prix a été négocié au maximum.

**F. Paccaud** explique que ce prix comprend la bouteille traditionnelle (peut-être plus chère, mais plus belle que la bouteille vaudoise standard), l'étiquette, le bouchon et la cravate. (à la relecture du pv il ajoute que dans ce budget est calculé l'achat de raisin rouge pour compléter) C'est peut-être compté un peu large, mais cela n'induit aucune crainte pour l'équilibre de l'ensemble des projets. Le CR s'est enrichi des conseils avisés de M. Philippe Corthay, œnologue expérimenté et part tout-à-fait confiant dans cette aventure.

**Mme Geneviève Failletaz** complète en affirmant que, dans un projet similaire dans leur paroisse en 1994, les gens avaient été très généreux, car heureux de soutenir l'action en triplant parfois le prix indicatif proposé !

Elle suggère d'indiquer un prix et de laisser parler la générosité des personnes.

**F. Burnand** trouve ce projet remarquable et sensationnel.

**E. Guilloud** a une proposition en marge du règlement ecclésiastique : il aimerait que les convocations papier pour l'AR cessent, car elles sont épuisantes à son goût, non-écologiques et contraires aux valeurs de l'Eglise. Il souhaiterait faire remonter cette remarque au Synode afin que tous les délégués cantonaux reçoivent le courrier par voie électronique. Selon lui, rien ne justifie cette pratique, sinon le règlement, et il pense que c'est possible de régler ce problème facilement.

**F. Paccaud** sait qu'une Région propose l'envoi à choix, papier ou courriel, ce qui est contraire au règlement, mais qui semble toutefois possible.

**F. Burnand** cite le Général de Gaulle : « Il ne faut jamais exécuter un ordre idiot ! », ce qui clôt la discussion.

**Mme Masson Neal** invite les personnes intéressées à l'aula du collège de Préverenges pour un concert gratuit en compagnie des réfugiés de ce village le jeudi 10 novembre, à 19h15, avec une collation.

**Mme Busslinger** propose dorénavant l'envoi des convocations à l'AR par courriel, avec demande d'accusé de réception, par défaut. Les personnes qui désirent l'envoi papier l'annotent sur la liste de présence se trouvant sur la table du Bureau. Les délégués approuvent cette manière de faire.

Les personnes désirant être convoquées avec le courrier postal sont :

- Claudine Masson Neal
- Michel Barbay
- Maryline Creteigny
- Christine de la Harpe
- Claude Busslinger

De même les personnes absentes lors de cette assemblée, car elles n'ont pas pu exprimer clairement leur agrément.

- Ira Jaillet
- Baptiste Muller
- Christine Gilléron
- Myriam Zurcher

De même les nouvelles personnes déléguées (1 -GL+ 2 ME)

L'ordre du jour étant épuisé, la vice-présidente passe au point 12 de l'ordre du jour.

## 12. Prière finale

M. le pasteur **Claude Demissy** nous conduit dans la prière finale, puis Mme André lève la séance après avoir remercié la paroisse de L'Aubonne et chacun pour sa présence. Il est 22h40.

Le Président

La Secrétaire



Michel Durussel



Christine de la Harpe